

**En 2018-2019, 358 000 étudiants étrangers sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer. Ils représentent 13% de l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur. Près de huit étudiants étrangers sur dix sont inscrits dans l'enseignement supérieur dans le cadre d'une mobilité internationale. Leur nombre a fortement augmenté en cinq ans (+19%). Ils s'inscrivent le plus souvent à l'université : c'est le cas pour sept étudiants en mobilité sur dix. Cependant, leur part dans l'enseignement privé est en hausse (passant de 12% en 2013 à 17% en 2018).**

**En 2018-2019, près d'un étudiant étranger en mobilité internationale sur deux est d'origine africaine dont 26% issus du Maghreb. Les étudiants asiatiques représentent 23% suivis des européens (19% dont 16% de l'UE) et des américains (9%). Les académies frontalières accueillent relativement plus d'étudiants en mobilité internationale. Le taux de réussite des étudiants en mobilité internationale diplômante est plus important que celui des étudiants français en licence mais ces derniers réussissent mieux en master.**

## Parcours et réussite des étudiants étrangers en mobilité internationale

À la rentrée 2018-2019, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine ou dans les départements ou régions d'outre-mer (DROM) est de 358 000 (*Graphique 1*), hors inscriptions simultanées en licence et en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Le nombre d'étudiants étrangers scolarisés en France a été multiplié par 2,1 en 18 ans. Une forte croissance est observée entre 2000 et 2005 (+52%), contribuant ainsi à la croissance globale des effectifs étudiants. Ensuite, leur effectif diminue en 2006 et en 2007, dans des proportions proches de celles de l'effectif total d'étudiants (de l'ordre de 1% par an). Après ces deux années de recul, le nombre d'étudiants étrangers n'a cessé de s'accroître jusqu'à atteindre 358 000 en 2018, soit une hausse de 33% en 10 ans, à dispositif équivalent (*Encadré*), alors que sur la même période le nombre d'étudiants français augmentait de 17%.

### Près de huit étudiants étrangers sur dix sont en mobilité internationale

La suite de cette étude se consacre exclusivement aux étudiants en mobilité internationale, c'est-à-dire, aux étudiants étrangers n'ayant pas été scolarisés en terminale en France. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures

en France après avoir passé un diplôme d'études secondaires étranger ou un baccalauréat français dans leur pays d'origine (*Définitions et champ*).

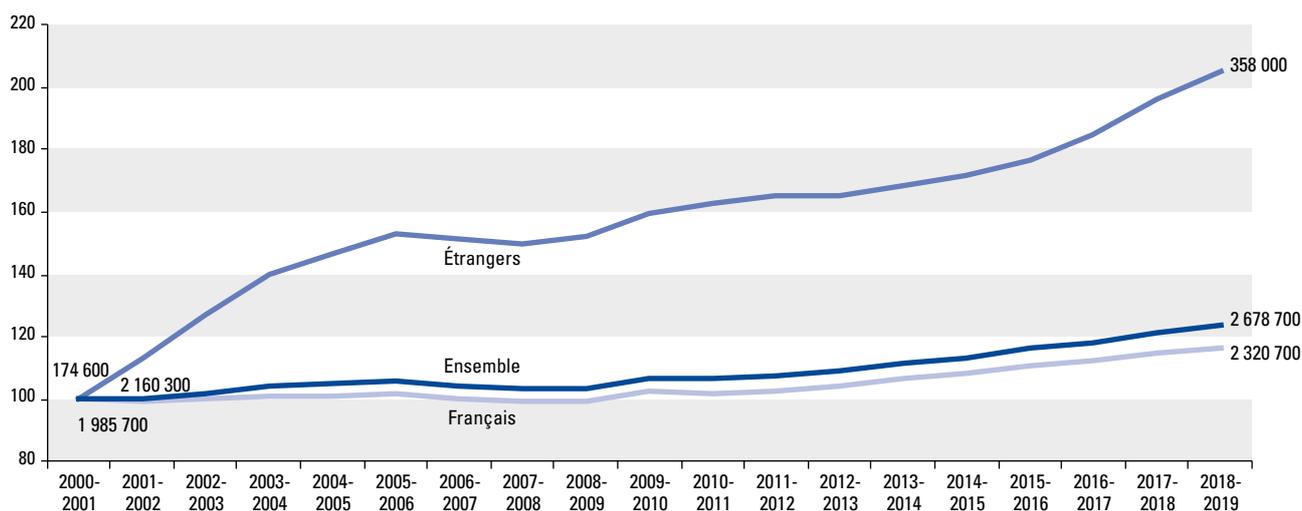
À la rentrée 2018, le nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur français est estimé à 283 700, hors inscriptions simultanées en licence et CPGE en France métropolitaine et DROM. Ils représentent 79% de l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère. Les étudiants étrangers qui à l'inverse ont obtenu leur baccalauréat ou une équivalence sur le territoire français représentent 21% de l'ensemble des étudiants étrangers. Dans la suite de cette étude, ils seront appelés résidents étrangers et seront regroupés avec les étudiants de nationalité française.

### En cinq ans, une hausse de +19% d'étudiants étrangers en mobilité internationale

L'effectif d'étudiants en mobilité internationale a progressé de +19% entre 2013 et 2018, à dispositif équivalent<sup>1</sup>, avec un taux de croissance annuel moyen (+3%) plus élevé que celui de l'ensemble des étudiants (+2%). Ces dernières années, le rythme s'est

1. Cette évolution est de +20,7% sans neutraliser les discontinuités statistiques induites par la collecte (cf. dispositif équivalent).

**GRAPHIQUE 1 - Évolution des effectifs étudiants français et étrangers depuis 2000 (base 100)**

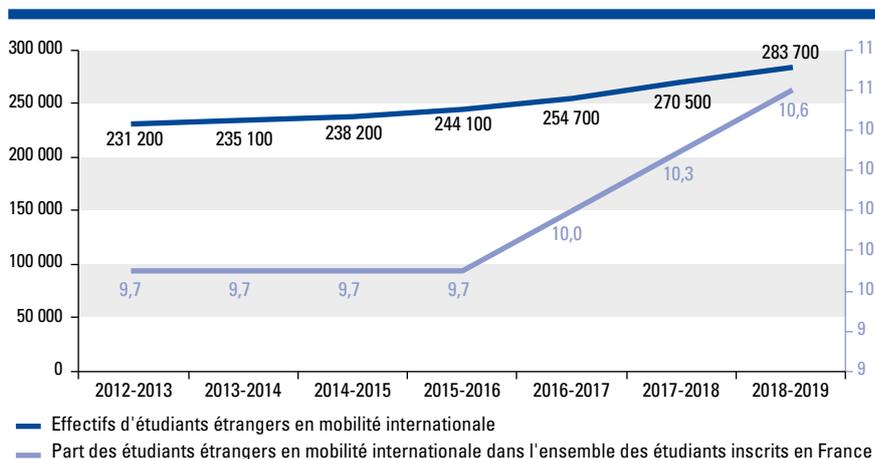


Champ : France métropolitaine + DROM, y compris Mayotte à partir de 2011

Sources : MESRI-SIES. Hors inscriptions simultanées en Licence et CPGE à partir 2010.

accéléralé avec +4% d'étudiants en mobilité internationale à la rentrée 2016 par rapport à celle de 2015, +6% d'étudiants à la rentrée 2017 et +5% à la rentrée 2018. Etant donné le contexte de hausse globale des effectifs étudiants en France, la part d'étudiants étrangers en mobilité dans la population étudiante est restée constante à 9,7% entre 2012 et 2015, puis a progressivement augmenté ces trois dernières années pour atteindre 10,6% en 2018-2019 (Graphique 2). À la rentrée 2018-2019, sept étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix s'inscrivent à l'université, soit 202 200 étudiants (Tableau 1), 11% s'inscrivent en écoles de commerce, gestion et vente, 8% en écoles d'ingénieurs et 4% dans les autres établissements d'enseignement universitaire. En revanche, ils ne sont que 5% à s'inscrire dans les autres formations à savoir en CPGE et sections de techniciens supérieurs (STS) en lycée, les écoles supérieures artistiques et culturelles, les écoles d'architecture, les écoles paramédicales et sociales, les écoles de journalisme, les écoles normales supérieures (ENS) et les écoles juridiques et administratives. Par rapport à 2013, les étudiants en mobilité internationale sont relativement plus nombreux dans toutes les formations excepté dans les ENS (-1 point en 5 ans). En école de commerce, gestion et vente, leur part croît de 12% en 2013 à 16% en 2018, et dans les autres établissements d'enseignement universitaire, elle augmente de 2 points de pourcentage. Dans les autres formations, cette part est en hausse de près de 1 point.

**GRAPHIQUE 2 - Évolution du nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur français sur la période 2012-2018 (hors inscriptions simultanées en Licence et CPGE)**



Champ : France métropolitaine + DROM, y compris Mayotte à partir de 2011

Sources : MESRI-SIES

### Le type d'établissements et les disciplines d'études : des orientations qui varient selon l'origine

En 2018-2019, un étudiant étranger en mobilité internationale sur cinq est originaire du continent européen, et près d'un sur deux est issu du continent africain : 26% d'entre eux viennent du Maghreb et 22% de l'Afrique subsaharienne (Tableau 2). Enfin, 23% sont originaires d'Asie ou d'Océanie et 9% du continent américain. La part des femmes étrangères en mobilité internationale est particulièrement élevée en Europe hors UE (68%), en UE (62%) et bien plus faible en Afrique Subsaharienne (40%) et Maghreb (47%) par rapport à celle de l'ensemble des étudiants en mobilité internationale (52%).

Les étudiants étrangers en mobilité internationale privilégient l'université, les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs plus que les étudiants français ou résidents. Si près de six étudiants français ou résidents sur dix s'inscrivent à l'université, ils sont sept étudiants sur dix à s'y inscrire pour les étudiants en mobilité internationale. La part d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les écoles de commerce (11%), au sein de la population totale des étudiants étrangers en mobilité internationale, est plus élevée que celle des étudiants français ou résidents suivant ces mêmes formations (7%) au sein de la population totale des étudiants français ou résidents. Elle est aussi plus importante dans les écoles d'ingénieurs (8% contre 6%). En revanche, la proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale qui étudient dans les lycées

**TABLEAU 1 - Évolution des effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale de l'enseignement supérieur (hors inscriptions simultanées en licence et CPGE)**

Type d'établissement	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Part des étrangers en mobilité internationale (en %)	
							2013	2018
Lycées	2 000	2 300	2 500	2 700	3 000	3 300	0,6	1,0
<i>dont STS</i>	<i>1 300</i>	<i>1 600</i>	<i>1 800</i>	<i>1 900</i>	<i>2 200</i>	<i>2 500</i>	<i>0,7</i>	<i>1,0</i>
<i>dont CPGE</i>	<i>600</i>	<i>600</i>	<i>600</i>	<i>600</i>	<i>700</i>	<i>700</i>	<i>0,6</i>	<i>0,8</i>
Universités (1)	181 000	180 500	183 900	187 600	195 600	202 200	12,2	12,5
Autres établissements d'enseignement universitaire (2)	8 500	9 300	9 900	10 700	10 600	10 800	14,0	15,7
Ecoles normales supérieures	700	700	700	600	700	700	13,2	12,1
Ecoles d'ingénieurs	16 800	17 500	18 000	19 500	19 900	21 500	12,6	13,2
Ecoles de commerce, gestion et vente	15 700	16 400	17 500	21 300	25 900	30 900	12,0	15,9
Ecoles juridiques et administratives	300	500	600	600	500	500	3,6	4,3
Ecoles de journalisme et écoles littéraires	300	300	200	300	400	500	3,2	3,3
Ecoles paramédicales et sociales hors université (3)	400	1 100	1 100	1 200	1 400	1 400	0,3	1,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles	4 300	4 300	4 300	4 200	6 000	5 400	8,7	8,7
Écoles d'architecture	1 900	1 900	2 000	2 100	1 800	2 400	10,4	11,6
Autres écoles de spécialités diverses	3 200	3 400	3 300	3 900	4 700	4 100	5,7	8,2
<b>Ensemble</b>	<b>235 100</b>	<b>238 200</b>	<b>244 100</b>	<b>254 700</b>	<b>270 500</b>	<b>283 700</b>	<b>9,7</b>	<b>10,6</b>

(1) y compris Lorraine devenue grand établissement en 2011.

(2) Établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.

(3) Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

Champ : France métropolitaine + DROM

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture

**TABLEAU 2 - Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale par continent et formations en 2018-2019 (en %), hors inscriptions simultanées en Licence et CPGE**

	Lycées	Universités (1)	Autres établissements d'enseignement universitaire (2)	Ecoles normales supérieures	Ecoles d'ingénieurs	Ecoles de commerce, gestion et vente	Ecoles juridiques et administratives
Europe	1,5	71,2	6,5	0,4	4,9	11,2	0,2
<i>Union européenne</i>	<i>1,6</i>	<i>73,2</i>	<i>5,2</i>	<i>0,5</i>	<i>4,4</i>	<i>9,5</i>	<i>0,2</i>
<i>Europe hors UE</i>	<i>1,5</i>	<i>70,8</i>	<i>6,8</i>	<i>0,4</i>	<i>5,1</i>	<i>11,6</i>	<i>0,2</i>
Afrique	1,3	79,4	2,1	0,1	6,7	7,7	0,2
<i>Afrique (Maghreb)</i>	<i>1,7</i>	<i>79,9</i>	<i>2,7</i>	<i>0,1</i>	<i>5,1</i>	<i>7,8</i>	<i>0,4</i>
<i>Afrique</i>	<i>1,0</i>	<i>78,9</i>	<i>1,7</i>	<i>0,1</i>	<i>8,0</i>	<i>7,7</i>	<i>0,1</i>
Asie	0,6	60,3	3,9	0,4	10,4	17,8	0,1
Océanie	0,3	64,0	10,6	0,2	4,0	12,6	0,2
Amérique	0,7	65,0	6,5	0,4	10,5	8,3	0,1
Apatrides ou Non renseignés (3)	6,2	1,1	2,1	0,0	9,7	23,6	0,3
<b>Étudiants étrangers en mobilité internationale</b>	<b>3 300</b>	<b>202 200</b>	<b>10 800</b>	<b>700</b>	<b>21 500</b>	<b>30 900</b>	<b>500</b>
<b>Étudiants français et résidents étrangers</b>	<b>335 300</b>	<b>1 412 700</b>	<b>58 000</b>	<b>5 200</b>	<b>140 700</b>	<b>163 200</b>	<b>10 100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>338 600</b>	<b>1 614 900</b>	<b>68 800</b>	<b>5 900</b>	<b>162 200</b>	<b>194 100</b>	<b>10 600</b>

(suite)	Ecoles de journalisme et écoles littéraires	Écoles supérieures artistiques et culturelles	Écoles d'architecture	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Part des étudiantes	Poids dans le total des étrangers
Europe	0,2	2,3	0,8	0,8	55 200	62,7	19,4
<i>Union européenne</i>	<i>0,2</i>	<i>3,0</i>	<i>1,2</i>	<i>1,2</i>	<i>45 500</i>	<i>61,7</i>	<i>16,0</i>
<i>Europe hors UE</i>	<i>0,2</i>	<i>2,1</i>	<i>0,7</i>	<i>0,8</i>	<i>9 700</i>	<i>67,5</i>	<i>3,4</i>
Afrique	0,2	0,4	0,8	1,2	134 400	43,8	47,4
<i>Afrique (Maghreb)</i>	<i>0,2</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>1,5</i>	<i>73 400</i>	<i>47,0</i>	<i>25,9</i>
<i>Afrique</i>	<i>0,2</i>	<i>0,4</i>	<i>1,1</i>	<i>1,0</i>	<i>61 000</i>	<i>39,8</i>	<i>21,5</i>
Asie	0,1	4,1	0,9	1,3	64 100	56,4	22,6
Océanie	0,2	5,8	0,4	1,8	500	62,8	0,2
Amérique	0,1	2,9	1,1	4,4	26 600	55,7	9,4
Apatrides ou Non renseignés (3)	2,5	6,6	0,6	47,3	3 000	45,7	1,1
<b>Étudiants étrangers en mobilité internationale</b>	<b>500</b>	<b>5 400</b>	<b>2 400</b>	<b>5 500</b>	<b>283 700</b>	<b>51,5</b>	<b>100</b>
<b>Étudiants français et résidents étrangers</b>	<b>14 800</b>	<b>56 700</b>	<b>18 300</b>	<b>180 000</b>	<b>2 395 000</b>	<b>54,0</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>15 300</b>	<b>62 100</b>	<b>20 800</b>	<b>185 500</b>	<b>2 678 700</b>	<b>53,7</b>	<b>100</b>

1. Y compris l'université de Lorraine devenue grand établissement en 2011.

2. Regroupent les établissements privés de type universitaire et les "grands établissements", qui délivrent un enseignement de type universitaire : établissements privés d'enseignement universitaire, Paris Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.

3. Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.

Champ : France métropolitaine + DROM

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture

**TABLEAU 3 - Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale par origine et disciplines en 2018-2019 (en %)**

Continent d'origine	Droit	Économie AES	Lettres, sciences humaines	Sciences, STAPS	IUT/BTS	Santé/social	Total
Amérique	11	22	39	25	1	2	100
Afrique subsaharienne	16	27	18	31	4	4	100
Maghreb	4	24	17	45	2	8	100
Asie	5	32	28	31	2	3	100
Océanie	15	24	46	14	0	2	100
Europe hors UE	10	25	36	21	3	4	100
Europe UE	14	21	36	20	2	8	100
Non renseigné	0	28	10	9	6	46	100
<b>Étudiants étrangers en mobilité internationale</b>	<b>9</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>100</b>
Étudiants français et résidents étrangers	8	16	23	22	16	15	100

Champ : France métropolitaine + DROM  
Sources : MESRI-SIES

(principalement des filières CPGE et STS) est très faible (1 %) par rapport à celle des étudiants français ou résidents (14 %).

L'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur varie selon le continent de provenance des étudiants étrangers en mobilité internationale. Par rapport à l'ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale, les étudiants asiatiques sont moins nombreux à l'université (60 %), mais plus présents dans les écoles de commerce, gestion et vente (18 % contre 11 % de l'ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale) et les écoles d'ingénieurs (10 % contre 8 %). Les étudiants américains vont également moins à l'université (65 %), mais un peu plus fréquemment dans les écoles d'ingénieurs (11 %) et dans les autres établissements d'enseignement universitaire (7 % contre 4 % de l'ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale). Les étudiants africains étudient en très large majorité dans les universités (près de huit sur dix) qu'ils proviennent d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb.

Les étudiants étrangers en mobilité internationale s'inscrivent plus fréquemment en Économie, AES et en Sciences, STAPS que les étudiants français ou résidents (+10 points de pourcentage dans ces deux filières) (Tableau 3). En revanche, ils sont largement moins nombreux à s'inscrire dans les filières de Santé, Social (-9 points) et dans les formations courtes (IUT et BTS, -14 points). Les choix de filières diffèrent selon les origines géographiques. Ainsi, les étudiants d'Afrique subsaharienne et les étudiants maghrébins étudient principalement en Sciences et STAPS (respectivement 31 et 45 %) et en Économie, AES (respectivement 27 et 24 %).

Parmi les Américains, 39 % privilégient les études en lettres et sciences humaines et 25 % les Sciences et STAPS. Les étudiants asiatiques s'orientent de façon assez homogène vers des filières d'Économie, AES (32 %), Sciences et STAPS (31 %) et lettres et sciences humaines (28 %). Les européens et les étudiants issus d'Océanie étudient principalement en lettres et sciences humaines (respectivement 36 et 46 %).

### Une forte représentation des étudiants marocains, chinois et algériens parmi les étudiants mobiles

Les étudiants africains et en particulier ceux venant du Maghreb sont les plus nombreux parmi les étudiants en mobilité. Ce sont ainsi les étudiants marocains qui sont les plus représentés en France en 2018-2019 (34 900 étudiants, soit 12 %), devant les étudiants chinois (26 300, soit 9 %) et algériens (26 000, soit 9 %) (Carte 1). La part des étudiants italiens, tunisiens et sénégalais en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur français est équivalente à 4 %, ce qui représente environ 11 000 étudiants.

Par rapport à 2013, la hausse des étudiants étrangers en mobilité internationale est plus marquée pour les étudiants ivoiriens (+92 %), les algériens (+49 %), les italiens (+43 %), les sénégalais (+39 %) et les marocains (+34 %). À l'inverse, les étudiants chinois et les allemands enregistrent une baisse sur la même période (respectivement -7 %). Entre les rentrées 2017 et 2018, les hausses ont été particulièrement élevées pour les étudiants sénégalais (+13 %), les

camerounais et les ivoiriens (respectivement +12 %). À l'opposé, les étudiants chinois enregistrent une baisse de -5 % par rapport à l'année précédente.

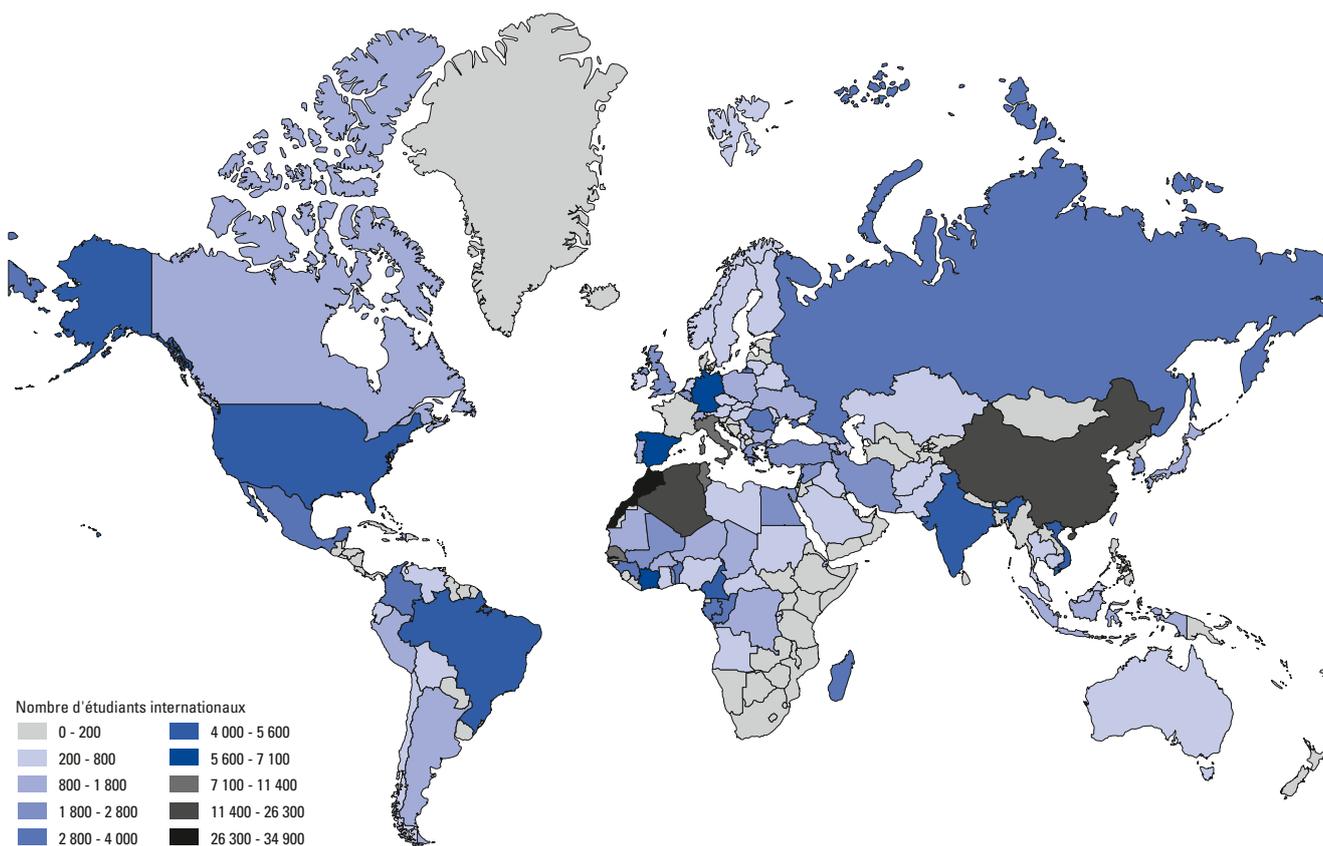
### Les étudiants en mobilité internationale se concentrent de plus en plus dans l'enseignement privé

En 2018-2019, 17 % des étudiants étrangers en mobilité internationale sont inscrits dans les établissements du secteur privé (Graphique 3). Le recours à l'enseignement privé est plus important encore pour les étudiants français ou résidents étrangers (21 %). Depuis 2013, les inscriptions dans le secteur privé sont en hausse pour l'ensemble des étudiants (de 18 % à 20 %)². Et cette hausse est plus marquée pour les étudiants étrangers en mobilité internationale (+5 points) que pour les étudiants français ou résidents étrangers (+2 points).

### Les académies frontalières accueillent relativement plus d'étudiants étrangers en mobilité internationale

Les étudiants en mobilité internationale s'inscrivent principalement dans les académies proposant une offre de formation riche et diversifiée, notamment Paris et Créteil, ainsi que dans les académies frontalières. La part d'étudiants en mobilité internationale parmi les étudiants inscrits est plus

2. Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de la collecte de 2016-2017 (voir RERS 2018).



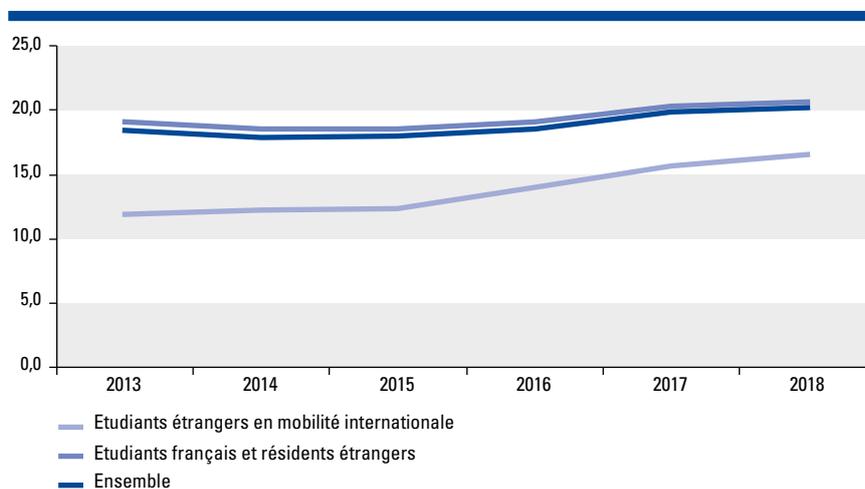
Champ : France métropolitaine + DROM, y compris Mayotte à partir de 2011  
Sources : MESRI-SIES. Hors inscriptions simultanées en Licence et CPGE.

importante à l'université (12,5 %, dont 11,3 % en mobilité diplômante) que dans l'ensemble de l'enseignement supérieur (10,6 %).

Paris représente l'académie où la part d'étudiants en mobilité internationale dans l'ensemble de la population estudiantine est la plus élevée (16 %) suivie de Strasbourg (14 %) (Carte 2). À l'échelle de l'université, Strasbourg devance Paris avec la plus forte proportion d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants en mobilité diplômante dans sa population universitaire (respectivement 18 et 16 %) (Carte 3 et 4). Les cinq académies d'Ile de France (Paris et Créteil), de l'Est de la France (Strasbourg) et du quart Sud-est de la France (Grenoble et Nice) figurent parmi celles où la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et d'étudiants en mobilité à l'université est la plus élevée (supérieure à 12 %).

En revanche, la part d'étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et des étudiants en mobilité à l'université est très faible dans les DROM (un peu moins marquée pour la Guyane avec respectivement 9 et 10 %) et en Corse avec moins de 5 % des étudiants. Ce dernier constat est

GRAPHIQUE 3 - Part des étudiants français et étrangers en mobilité internationale dans le secteur privé depuis 2013

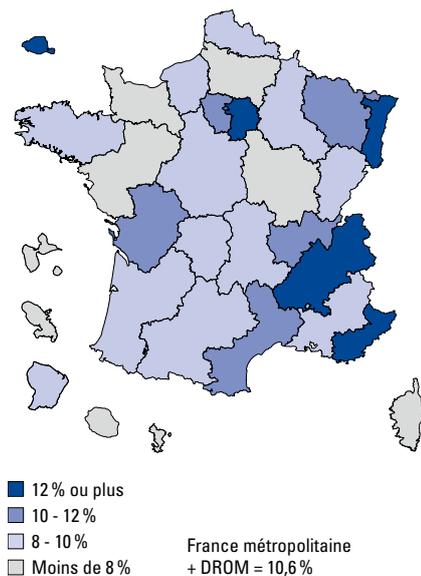


Champ : France métropolitaine + DROM  
Sources : MESRI-SIES

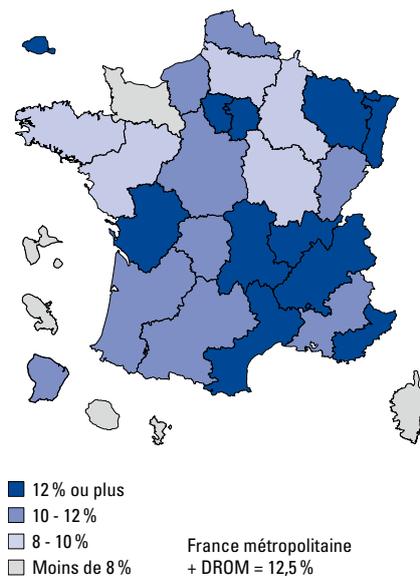
également observé pour la mobilité diplômante (Définitions et champ) à l'université. À l'université, les étudiants en mobilité diplômante se concentrent relativement moins dans les académies frontalières que l'ensemble des étudiants en mobilité internationale à l'université, bien que les académies de Strasbourg, Nice et Nancy-Metz accueillent toujours relativement plus d'étudiants en mobilité diplômante (14 à 16 % des étudiants) (Carte 4). À titre d'exemple,

la part d'étudiants en mobilité internationale à l'université est plus élevée que la part d'étudiants en mobilité diplômante dans l'académie de Lyon (13,8 % contre 9,8 %) car 29 % des étudiants en mobilité dans l'académie sont en échange plutôt qu'en mobilité de diplôme, une part bien plus élevée que la moyenne nationale (10 %). La part d'étudiants en mobilité diplômante dans les académies de Paris et Créteil demeure élevée (environ 15 %).

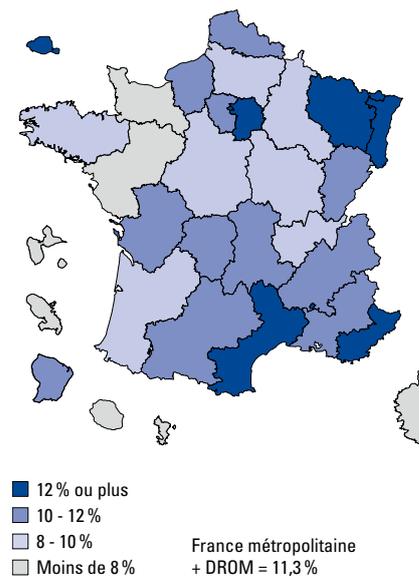
**CARTE 2 - Part des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par académie en 2018-2019 (en %)**



**CARTE 3 - Part des étudiants étrangers en mobilité internationale à l'université par académie en 2018-2019 (en %)**



**CARTE 4 - Part des étudiants étrangers en mobilité diplômante à l'université par académie en 2018-2019 (en %)**



Champ : France métropolitaine + DROM, y compris Mayotte à partir de 2011  
Sources : MESRI-SIES

### Zoom sur les universités : sept étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix sont inscrits à l'université

À l'université, en 2018-2019, 53 % des étudiants en mobilité internationale inscrits à l'université sont africains, 19 % asiatiques, 19 % européens et 9 % américains. Les étudiants étrangers en mobilité internationale les plus représentés sont d'origine marocaine (24 500) et algérienne (24 000 étudiants) (Tableau 4). Pour un jeune en mobilité internationale, s'inscrire à l'université est un choix beaucoup plus fréquent pour un étudiant algérien ou sénégalais que pour un étudiant chinois ou originaire des Etats-Unis. En effet alors que 92 % d'Algériens et 83 % de Sénégalais en mobilité internationale suivent une formation universitaire, c'est le cas d'à peine plus de la moitié des étudiants chinois et américains (respectivement 53 et 52 %).

En moyenne, 44 % des étudiants en mobilité internationale viennent étudier en licence, 45 % en master et 11 % en doctorat. Mais le niveau d'études dépend fortement de la nationalité : ainsi, si les étudiants d'Océanie et américains viennent principalement étudier en licence (respectivement 60 et 57 %), les étudiants marocains, tunisiens,

camerounais étudient surtout en master (entre 55 et 58 % d'entre eux). Enfin, 38 % des étudiants libanais, 23 % des Brésiliens et 22 % des Italiens en mobilité internationale viennent étudier en doctorat contre 5 % seulement des étudiants sénégalais.

La part d'étudiants en mobilité internationale augmente avec le niveau d'études : 9 % des étudiants en licence, 16 % des étudiants en master et 40 % des étudiants en doctorat sont en mobilité internationale. Neuf étudiants mobiles à l'université sur dix sont en mobilité diplômante. La quasi-totalité des étudiants africains sont en mobilité diplômante contre sept étudiants sur dix originaires de l'Union Européenne. Cet écart peut s'expliquer par des mobilités d'échange qui sont facilitées et plus courantes entre l'UE et la France.

Même si la proportion de femmes en mobilité internationale à l'université est plus faible que celle des étudiantes françaises ou résidentes, elles sont plus nombreuses à venir étudier à l'université française que les hommes (respectivement 58 et 53 %). Toutefois, ce constat varie selon l'origine des étudiants. Les étudiants européens et américains en mobilité internationale à l'université sont très majoritairement des femmes (respectivement 67 % et 59 %) alors que les Africains sont principalement des hommes (44 % de femmes).

### Une meilleure réussite observée en licence pour les étudiants en mobilité diplômante que pour les étudiants français

Parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits pour la première fois en première année de licence à la rentrée 2014-15, 34 % ont obtenu un diplôme de licence générale ou professionnelle à l'issue des trois années de formation de licence (Tableau 5). Près de 12 % supplémentaires ont obtenu leur licence après une année additionnelle. Ainsi, le taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans, des étudiants étrangers en mobilité internationale, s'établit à 46 % pour la session 2018. Ils réussissent mieux que les étudiants français ou résidents (40 %, soit six points de plus)<sup>3</sup>.

Leurs taux de réussite diffèrent fortement selon le domaine disciplinaire, le continent ou le sexe. Ils réussissent mieux en « arts, lettres, langues, SHS » et en « économie, AES » (respectivement 46 % et 50 % en

3. Le taux de réussite est classiquement calculé sur la base de la cohorte des élèves inscrits en L1. Est prise en compte l'inscription administrative. Une partie des étudiants ne se présentent pas à la totalité des examens, voire ne se présente à aucun, tout particulièrement en première année de licence. Lorsque les données, désormais collectées, seront disponibles, des taux de réussite comparés pour les étudiants présents aux examens seront possibles.

**TABLEAU 4 - Répartition des étudiants internationaux inscrits à l'université par nationalité et cursus LMD en 2018-2019 (en %), hors inscriptions simultanées en Licence et CPGE**

	Licence	Master	Doctorat	Total (%)	Total	Répartition des étudiants en mobilité internationale	Part des étudiants en mobilité diplômante	Part des femmes
<b>Union européenne</b>								
<b>dont :</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>14</b>	<b>100</b>	<b>32 180</b>	<b>15,9</b>	<b>71,6</b>	<b>66,4</b>
Italie	41	37	22	100	7 930	3,9	72,7	67,0
Allemagne	47	43	10	100	4 760	2,4	54,8	69,8
Espagne	45	42	14	100	4 330	2,1	70,5	63,3
Portugal	46	38	16	100	860	0,4	88,4	64,0
Autres Union européenne (UE)	45	44	11	100	14 300	7,1	76,0	66,0
<b>Europe hors UE</b>								
<b>dont :</b>	<b>45</b>	<b>41</b>	<b>14</b>	<b>100</b>	<b>7 090</b>	<b>3,5</b>	<b>85,7</b>	<b>70,1</b>
Russie	40	43	18	100	2 530	1,3	82,7	76,1
Autres hors UE	49	40	11	100	4 550	2,3	87,4	66,7
<b>Afrique</b>								
<b>dont :</b>	<b>44</b>	<b>49</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>106 620</b>	<b>52,7</b>	<b>97,8</b>	<b>44,1</b>
Maroc	41	55	5	100	24 500	12,1	96,0	45,5
Algérie	42	52	6	100	23 980	11,9	99,3	47,8
Tunisie	29	55	16	100	8 230	4,1	96,0	58,9
Sénégal	50	45	5	100	9 050	4,5	99,6	35,6
Côte d'Ivoire	45	48	8	100	5 360	2,7	98,0	41,4
Cameroun	30	58	12	100	3 190	1,6	98,0	43,2
Autres Afrique	50	42	8	100	32 310	16,0	97,9	39,4
<b>Asie</b>								
<b>dont :</b>	<b>45</b>	<b>38</b>	<b>18</b>	<b>100</b>	<b>38 650</b>	<b>19,1</b>	<b>89,6</b>	<b>58,5</b>
Chine	46	40	14	100	13 900	6,9	91,5	65,4
Viet Nam	50	34	16	100	3 780	1,9	94,2	58,9
Liban	19	43	38	100	3 880	1,9	95,1	51,3
Autres Asie	49	35	16	100	17 090	8,5	85,8	54,4
<b>Océanie</b>	<b>60</b>	<b>32</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>320</b>	<b>0,2</b>	<b>37,9</b>	<b>69,3</b>
<b>Amérique</b>								
<b>dont :</b>	<b>41</b>	<b>43</b>	<b>16</b>	<b>100</b>	<b>17 270</b>	<b>8,5</b>	<b>81,7</b>	<b>59,1</b>
Brésil	30	47	23	100	3 040	1,5	81,2	62,2
États-Unis	57	35	7	100	2 870	1,4	54,6	68,6
Colombie	38	47	15	100	2 830	1,4	93,1	58,8
Autres Amérique	41	43	17	100	8 530	4,2	87,3	54,9
Apatrides ou non-déclarés (3)	53	38	9	100	30	0,0	88,2	58,8
<b>Ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	<b>11</b>	<b>100</b>	<b>202 150</b>	<b>100</b>	<b>90,2</b>	<b>52,6</b>
<b>Ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale</b>	<b>88 580</b>	<b>91 100</b>	<b>22 470</b>	<b>202 150</b>			<b>182 260</b>	<b>106 350</b>
<b>Ensemble étudiants</b>	<b>978 250</b>	<b>579 790</b>	<b>56 840</b>	<b>1 614 880</b>				<b>926 391</b>
<b>Répartition</b>	<b>9,1</b>	<b>15,7</b>	<b>39,5</b>	<b>12,5</b>				<b>11,5</b>

(1) yc Lorraine devenue grand établissement en 2011.

Champ : France métropolitaine + DROM

Sources : MESRI-SIES

3 ou 4 ans). À l'opposé, ils ne sont que 40 % à réussir leur licence en 3 ou 4 ans en « droit, sciences politiques » qui est le seul domaine disciplinaire où ils réussissent moins que les étudiants français ou résidents (44 %, soit 4 points de différence). Les étudiants européens ou en provenance de l'Asie réussissent mieux en licence que les étudiants en provenance du Maghreb ou de l'Afrique subsaharienne (respectivement 52 % et 53 % contre 38 % et 40 % ont obtenu leur licence en 3 ou 4 ans). Les femmes réussissent davantage que les hommes (51 % contre 38 %), différence presque équivalente à celle pour les étudiants français ou résidents (près de 12 points).

En 2017, 44 % des étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits pour la première fois à l'université en première année de master (y compris master enseignement) en 2015 ont obtenu leur diplôme universitaire en deux ans. Un peu plus d'un sur dix l'ont obtenu après une année supplémentaire. Le taux de réussite en master en deux ou trois ans de la cohorte de 2015 s'élève ainsi à 57 %. Contrairement à la licence, les étudiants français ou résidents réussissent mieux en master en deux ou trois ans que les étudiants étrangers en mobilité internationale (67 % contre 57 % soit 10 points de plus). Toutefois, cette différence de taux entre ces deux populations tient sans doute

à plusieurs effets de nature différente. En particulier, une partie des étudiants en mobilité internationale entrent en master dans le cadre d'un échange où ils n'ont pas vocation à être diplômés *in fine* en France<sup>4</sup>. La réussite en master des étudiants étrangers en mobilité internationale varie selon la discipline d'inscription en M1, le continent ou le sexe. Elle est élevée dans les filières scientifiques et en « sciences économiques-gestion » où plus de la moitié des primo-

4. Si cette population est théoriquement identifiable, elle est peut-être sous-estimée (1 100 étudiants inscrits pour la première fois en première année de master à la rentrée 2015). Dès lors, une partie pourrait être prise en compte, à tort, dans le calcul du taux de réussite produit dans cette étude.

inscrits en M1 obtiennent leur diplôme en deux ans, et près de deux tiers en deux ou trois ans. En revanche, ils sont bien plus faibles en « arts, lettres, langues, SHS » (34 % en deux ans, 47 % en deux ou trois ans) et en « droit, sciences politiques » (34 % en deux ans, 46 % en deux ou trois ans). Ils réussissent moins que les étudiants français ou résidents dans toutes les disciplines. Les étudiants asiatiques sont près de la moitié à réussir leur master en deux ans,

et 62 % en deux ou trois ans. Comme en licence, ils réussissent mieux que tous les autres étudiants étrangers en mobilité internationale. À l’opposé, les étudiants d’Afrique subsaharienne ne sont que 38 % à réussir leur master en deux ans, et 52 % en deux ou trois ans.

Comme pour les étudiants français ou résidents, les écarts de réussite entre les hommes et les femmes en mobilité internationale sont moins importants en master

qu’en licence, mais les femmes réussissent systématiquement mieux que les hommes. Elles sont 58 % à obtenir leur master en deux ou trois ans contre 55 % chez les hommes, différence plus accentuée que celle des étudiants français ou résident (+3 points contre +1 point).

**Isaure Lefevre,  
Guirane Ndao,  
MESRI-SIES**

**TABLEAU 5 - Réussite des étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits pour la première fois en Licence ou en Master à l’université (en %)**

Caractéristiques	Licence générale et professionnelle (1)		Master (2)	
	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 3 ou 4 ans (%)	Réussite en 2 ans (%)	Réussite en 2 ou 3 ans (%)
Homme	27,3	38,4	41,1	54,8
Femme	38,7	50,8	45,7	58,0
<b>Domaine disciplinaire de L1</b>				
Droit, Sciences politiques	28,2	40,0	34,0	45,5
Economie, AES	37,4	49,8	51,0	63,2
Art, Lettres, Langues, SHS	36,8	46,4	34,0	46,7
Sciences, STAPS	29,6	43,7	50,9	65,3
<b>Continent</b>				
Amérique	37,5	49,4	44,1	55,8
Afrique subsaharienne	27,5	40,1	37,5	52,2
Maghreb	24,6	37,5	42,6	56,6
Asie et Océanie	38,8	52,7	49,8	62,1
Europe hors UE	41,5	50,4	47,1	58,2
Europe UE	42,9	51,6	47,6	57,3
<b>Ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale</b>	<b>33,8</b>	<b>45,5</b>	<b>43,5</b>	<b>56,5</b>
Etudiants français et résidents étrangers	28,4	40,3	55,0	67,0
<b>Ensemble des étudiants de l’enseignement supérieur</b>	<b>28,7</b>	<b>40,6</b>	<b>53,2</b>	<b>65,3</b>

1. Le taux de réussite en licence en trois ou quatre ans est calculé à partir de la cohorte des étudiants (bacheliers et non bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de licence à la rentrée universitaire 2014-2015. Pour ne pas introduire de biais, les étudiants inscrits en parallèle en classe préparatoires aux grandes écoles, en DUT, ou en STS, ont été retirés de la cohorte. Le champ couvre la France entière, hormis la Nouvelle Calédonie. La réussite est établie par l’obtention d’un diplôme de licence générale ou professionnelle.

2. Le taux de réussite en Master en deux ou trois ans est calculé à partir de la cohorte d’étudiants (bacheliers et non bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de Master dans une université à la rentrée 2015-2016.

Champ : France entière, hormis l’université de la Nouvelle Calédonie, l’université des Antilles et le grand établissement « Université de Lorraine ».

Source : MESRI-SIES, Systèmes d’information SISE et Scolarité.

## Pour en savoir plus

- Lefevre, I., « Les étudiants étrangers en mobilité de diplôme universitaire en 2017-2018 », *Note Flash enseignement supérieur et recherche* n° 04, MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, février 2019.
- Ndao, G., « Les effectifs d’étudiants dans le supérieur en 2018-2019 en progression constante », *Note d’information enseignement supérieur et recherche* n° 20.02, MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, janvier 2020.
- Razafindratsima, N., « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2018 », *Note Flash enseignement supérieur et recherche* n° 26, MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, décembre 2019.
- Razafindratsima, N., « Parcours et réussite en master à l’université : les résultats de la session 2018 », *Note Flash enseignement supérieur et recherche* n° 04, MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, février 2020.

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/statistiques](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/statistiques)  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

## Sources, champs et définitions

**Sources :** MESRI-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESRI-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

**Champ de l'étude :** France métropolitaine et DROM, y compris Mayotte depuis 2011.

### « À dispositif équivalent »

Des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'informations individualisé (auparavant fondé sur des données agrégées pour certains établissements) ont été mises en œuvre depuis la collecte 2016 2017. Sont principalement concernés des établissements publics ou privés hors tutelle du MESRI, écoles d'art et de commerce principalement. Les évolutions entre les rentrées 2018 et les rentrées antérieures sont établies **à dispositif équivalent**, neutralisant ainsi les discontinuités statistiques induites par la collecte.

### Définitions

Les **étudiants résidents étrangers** : étudiants de nationalité étrangère qui ont obtenu leur baccalauréat sur le territoire français (3 % du total des étudiants français et résidents étrangers). Le nombre d'étudiants dans l'ensemble correspond à la somme des étudiants en mobilité internationale, des étudiants français et des étudiants étrangers résidents.

Les **étudiants étrangers en mobilité** internationale : étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou

d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine.

Les effectifs d'étudiants en mobilité internationale sont directement calculés à partir des informations collectées pour 93 % des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur au 15 janvier 2018. Pour 7 % des étudiants principalement inscrits en formations paramédicale et sociale et en écoles privées hors contrat, la notion d'étudiant en mobilité internationale est estimée.

On distingue deux types d'étudiants étrangers en mobilité internationale :

Les **étudiants étrangers en mobilité de diplôme** : étudiants étrangers en mobilité venus étudier avec l'intention d'obtenir un diplôme français. Cette population est ici distinguée sur le champ restreint des universités et non pour l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Les **étudiants étrangers en mobilité d'échange ou de crédit** : étudiants étrangers en mobilité venus étudier temporairement en programme échange ne donnant pas droit à l'obtention d'un diplôme français (Erasmus + et autres programmes financés par l'Union Européenne et accords bilatéraux). Ils sont identifiés dans le système d'information SISE s'ils répondent à 2 conditions, qui restreignent le champ : être présent dans un établissement français au 15 janvier et pour une période minimum de 3 mois. Ces deux critères impliquent que l'effectif mesuré par SISE, à savoir 28 200 étudiants recensés en mobilité d'échange dans l'enseignement supérieur français en 2018-19, sous-estime le nombre total d'étudiants inscrits en échange cette année-là.

